

Rupture et continuité

Autor(en): **Vautravers, Alexandre**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **149 (2004)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ETH-ZÜRICH
05. Mai 2004
BIBLIOTHEK

SOMMAIRE

Avril 2004

Rupture et continuité

« Vivre avec un sang-froid énorme et fier ;
mais avoir l'esprit tourné toujours au-delà. »

F-W Nietzsche

	Pages
Editorial	
■ Rupture et continuité	3
Histoire	
■ L'art de la manœuvre	6
■ Deux défaites se transforment en désastres...	11
■ 1938-1945: une Suisse occulte et méconnue	17
■ Stalag Luft III, Silésie 1944	24
■ Service à la Légion et aux Brigades internationales (1)	28
■ La Suisse et les négociations algéro-françaises (1961-1962)	32
■ Historique du tir au fusil d'assaut	41
Armée XXI	
■ L'académie militaire se présente	47
Musées	
■ Sentier historique du Vully	53
Nouvelles brèves	
Revue des revues	
SSO: comité central	
	I-II
RMS-Défense Vaud	
	III-V

D'aucuns semblent se focaliser ou se réjouir des couacs de l'Armée XXI, alors qu'au même moment, on reproche à l'Armée 95 d'avoir sapé la discipline et la force de feu l'Armée 61. On en deviendrait presque nostalgique. La critique est facile. Il y a dans ce qui précède beaucoup de subjectivité, pour ne pas parler de reconstruction historique. Permettez-moi d'y apporter une contribution personnelle plus contrastée, après dix ans et quelque huit cents jours de service.

Pour celui qui a fait son école de recrue armé d'une pétoire quadragénaire, dans une tenue rougeâtre, sanglé de la tête aux pieds, à côté de véhicules «au plomb» vétérans de trois guerres, que de chemin parcouru !

Tout cela n'est pas si vieux : je me souviens du billet de train à cinq francs, d'avoir été le roi de la course à pied entre deux trains, sous la gare de Berne, pris à partie par des pelotons d'anti-militaristes armés d'œufs pourris, excités comme le taureau devant une cape à la vue de nos pattelettes jaunes, qui rappelaient peut-être à certains le spectre des dragons «réactionnaires» engagés dans les services d'ordre des années 1920-30. En dix ans, le monde a bien changé en effet...

Les vieux démons

Le passage de l'Armée 61 à l'Armée 95 a été douloureux. Les lecteurs de ces lignes se souviendront des nombreux témoignages dont nous nous sommes faits l'écho. Des milliers de militaires rendus «superflus» par la suppression de classes d'âges ou l'abaissement de la durée des obligations militaires ont reçu des courriers impersonnels, lacunaires et ambigus. Parallèlement, des pontes de la nouvelle hiérarchie, pour faire passer la réforme et se prémunir des critiques populaires, ont ouvertement critiqué l'Armée 61.

Heureusement, ces erreurs ont été reconnues. Malgré l'ampleur de la tâche, le passage à l'Armée XXI s'est fait dans les règles et selon le calendrier politique, avec le soutien du peuple et des cantons. La nouvelle organisation est adaptée au contexte géopolitique, aux tâches et aux besoins de nos autorités. Enfin, des efforts ont été faits pour écouter et engager chacun dans ses nouvelles fonctions. Dans une entreprise de 400000 personnes, cela n'allait pas de soi.

Le défi

Armée XXI est l'aboutissement de dix ans de réflexions

et implique simultanément la réforme de l'armée, de son département de tutelle, de l'administration, de la logistique, du groupement de l'armement et de la disponibilité. La nouvelle structure, plus souple, plus décentralisée et coopérative, doit permettre des adaptations progressives et différenciées – même si pour des raisons politiques, une réforme *stricto sensu* sera toujours nécessaire afin de pouvoir être sanctionnée par le Souverain.

Ce défi est en passe d'être réussi. Grâce à une chose militaire plus transparente, plus compacte et efficace. Grâce à un Chef de l'armée courageux et direct, qui annonce la couleur et les priorités. Grâce à des cadres de milice prêts à s'instruire et à se remettre en question, à faire profiter de leurs connaissances et de leur créativité. Grâce à des cadres professionnels pour qui le service et le sacrifice ne sont pas de vains mots. Grâce à tous ceux, vétérans ou actifs, qui se tiennent au courant, s'intéressent, participent et soutiennent nos efforts de coopération et de sécurité.

Demain

Le passage à l'Armée 95 a créé une importante fracture entre « anciens » partisans de la défense générale et « modernes » souhaitant une défense mobile et technologique. Ce fossé est actuellement en train de se combler, grâce aux visions et aux concessions des uns et des autres. L'Armée XXI répond d'une part aux aspirations d'une armée de milice, éducative, civique et marquée par le fédéralisme. Elle crée d'autre part les conditions favorables pour une collaboration efficace, une réaction rapide, une réponse adaptée à la menace et une montée en puissance échelonnée.

L'avenir recèle autant, sinon davantage de dangers qu'il y a trente ans. Le temps des « dividendes de la paix » a été maintes fois démenti dans les faits. Au fond, peu importent les réformes de passage. Pour la troupe, où cela compte, les changements sont peu perceptibles. Il s'agira toujours, d'une manière ou d'une autre, de désigner et d'atteindre un but – conventionnel ou non. La sueur épargne le sang. Les soldats à la tenue débraillée, les sous-officiers zélés

ou les jeunes officiers flamboyants ont existé de tout temps et dans toutes les armées. Pour citer un adjudant philosophe à ses heures, au fond tout est une « question de viande » : ce sont les hommes qui font la différence entre le succès et l'inertie, entre la créativité et l'ennui. Nous avons donc le devoir de ne pas décevoir le soldat et le citoyen, qui ont placé en nous des attentes considérables.

Semper Fidelis

Le général Lassalle avait compris « qu'un hussard qui n'était pas mort à trente ans était un jeanfouttre ». Lui-même est tombé le 6 juillet 1809 à Wagram, à l'âge de trente-trois ans. Pour respecter son précepte, j'ai rendu dans ma trentième année mes pattelettes jaunes, portées avec fierté pendant dix ans. Signe qu'il faut faire confiance à ses successeurs, qu'il faut savoir passer le témoin. Ayons confiance en nos capacités, en nos ressources et en l'avenir. Avec responsabilité, expérience et courage, attelons-nous aux nouvelles tâches qui nous attendent.

**Major EMG Alexandre
Vautravers**